

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2015 N° 422



Investissements d'avenir

Lancement de l'appel à projets thématique « Alimentation fonctionnelle et sur mesure » dans le cadre de l'action « projets industriels d'avenir » (PIAVE)

Mercredi 25 février 2015 : Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'Investissement et Nicolas DUFOURCQ, directeur général de Bpifrance, annoncent le lancement d'une nouvelle action du programme d'investissements d'avenir pour la compétitivité des entreprises du secteur de l'agroalimentaire : l'appel à projets thématique « Alimentation fonctionnelle et sur mesure ».

Piloté par le Commissariat général à l'investissement, le programme d'investissements d'avenir permet en particulier à la France de renforcer la compétitivité de son industrie en innovant et en développant de nouveaux procédés, services et produits. L'action « Projets industriels d'avenir » (PIAVE) s'adresse en particulier aux projets qui s'inscrivent dans la démarche des 34 plans de la Nouvelle France industrielle. Elle permettra ainsi aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emploi pour les filières industrielles françaises, ainsi qu'aux projets qui œuvrent directement en faveur de la transition écologique et énergétique, de trouver un appui à leur développement.

L'appel à projets « Alimentation fonctionnelle et sur mesure » vise à soutenir la mise en œuvre de la feuille de route du plan industriel « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable », validée le 4 juin 2014 par les ministres en charge de l'agroalimentaire et de l'industrie

et notamment le développement de projets ambitieux dans le champ de l'alimentation fonctionnelle et sur mesure (produits adaptés à des régimes alimentaires spécifiques, aliments riches en protéines, probiotiques, etc.).

Doté de 20 M€, ce dispositif permettra d'accompagner des projets de recherche et développement (R&D) et d'innovation nécessaires au développement de nouveaux produits, procédés et services à fort contenu innovant. Il vise également à soutenir les projets d'investissements matériels visant la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits alimentaires à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au **9 juin 2015.** Dans le respect de la réglementation communautaire en matière d'aides d'État, le Programme d'Investissements d'Avenir interviendra sous la forme de subventions et d'avances remboursables.

Pour en savoir plus :

http://investissement-avenir.gouvernement.fr/

Compte Twitter : @CGI_PIAvenir

Pour télécharger le cahier des charges et le dossier de candidature : http://www.bpifrance.fr/Vivez-Bpifrance/Agenda/Appel-a-projets-PIAVE-9657

Contacts presse:

Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31
Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74
Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13
Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43
Bpifrance – Nathalie POLICE : 01 41 79 95 26